

Voisins vigilants : Participation citoyenne

Le major Chabot animera une réunion publique le **11 juin 2015 à 19 h** à l'espace Jean Vial pour informer la population sur la participation citoyenne en accord avec la mairie.

Le dispositif de participation citoyenne est expérimenté en France depuis quelques années, il consiste à l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion améliorant la prévention de proximité et facilitant l'échange d'informations entre la population et les forces de sécurité.

UN OUTIL EFFICACE POUR LUTTER CONTRE LES ATTEINTES AUX BIENS ?

Dans les départements où le dispositif a été mis en œuvre, une baisse encourageante de la délinquance d'appropriation a été observée.

L'efficacité de ce concept suppose :

- l'entretien d'un dialogue constant entre les référents et la population et des échanges réguliers entre ceux-ci et la gendarmerie ou la police ;
- l'intervention pertinente des forces de l'ordre en fonction des informations reçues ;
- la communication périodique de la police ou la gendarmerie sur certaines mesures de prévention et sur certains faits ou phénomènes de délinquance ;
- le retour d'expérience régulier entre les différents acteurs.

La ludothèque Brind'Malice

Pour certains d'entre vous, la Ludothèque, c'est le camion Brind'Malice qui s'arrête à Saint Trivier une fois par mois, pour une permanence assurée par Marielle Garnier l'animatrice et dédiée aux jeux sur place ou à la location de jeux et jouets. Cette organisation est devenue caduque depuis le mois de mai 2015. Elle évolue vers des séances d'animation à destination de publics divers et variés.

En effet Marielle propose ponctuellement, dans les communes de la communauté de commune Chalaronne Centre des animations jeux de société en direction des séniors en après-midi et pour tout public en fin de journée.

Pour Saint Trivier, Marielle sera présente, dans un foyer à l'espace Jean Vial, le **5 octobre 2015 de 14h à 16h30** pour les séniors. Toute personne libre, dans ce créneau horaire, peut venir essayer de nouveaux ou anciens jeux et partagée un moment convivial. Cet après-midi récréatif est ouvert à tous. Venez jouer, vous détendre et rire en bref se divertir.

Marielle sera présente, dans un foyer à l'espace Jean Vial, le **vendredi 6 novembre de 16h30 à 19h**. Les enfants seront les bienvenus mais accompagnés d'un adulte. Venez en famille pour goûter à de nouveaux jeux.

Jouer n'est pas réservé aux enfants, tous nous pouvons venir pour passer un bon moment et se familiariser à de nouveaux jeux.

Retenez dès à présent les dates du 5 octobre et 6 novembre.

Nous vous espérons très nombreux au rendez-vous de Marielle.

N'hésitez à faire le pas... vous serez toujours bien accueilli.

Décès

Le 21 mars : MAZUY Maurice

Le 27 mars : DREVET Yvonne (*)

Le 10 avril : COLOMB Simone Pierrette (*)

Le 13 mai : RICHON Lucien Pierre

(*) Maison de retraite

Mariage

Le 21 mars : LORIOL Nicolas et SHIPOVA Anna

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Naissances

Le 17 mars : SPICA Mailys Julie Emilie

Le 18 mars : SERRA Erwann Louis Axel

Le 30 mars : MOIRAUD Nickita

Le 5 avril : BONNEFOND RUBAT DU MERAC Thibaud

Le 14 avril : JENNY Claire Paola

Le 25 avril : MINOTTI Athena Claudie Brigitte

Calendrier des fêtes

Juin

Le 5 : Repas parents/enfants à la cantine

Le 6 : Séance rencontre et dédicace à la bibliothèque

Le 6 : Rencontre Chorales « luth en joie »

Le 10 : Repas des anciens pompiers

Le 11 : Réunion publique « participation citoyenne » 19h

Le 12 : Assemblée Générale du FCDB à Neuville

Le 12 : Assemblée Générale des conscrits de la 0

Les: 13 et 14 : Tournoi jeunes tennis

Le 16 : Réunion publique vente appartements SEMCODA—18h30

Le 20 : Fête de la Saint Jean - Retraite aux flambeaux - feu

d'artifice - bal en plein air au stade

Le 26 : Kermesse du Sou des Ecoles

Le 26 : Assemblée Générale ADMR à Mogneneins

Le 27 : Fête école de tennis

Le 27 : Portes ouvertes à l'école de musique - 9h à 12h

Le 28 : Gala de fin d'année Bodyfolie's

Juillet

Le 1^{er} : Rêve de cirque

Le 4 : Concours de boules - trophée Renaud Durand

Le 5 : Méchoui de la fanfare

Le 15 : Concours vétérans de boules

Le 25 : Jury de fleurissement

Août

Le 3 : Concours de boules - coupe Michelin

Septembre

Le 5 : Tournoi de foot U13 au stade

Le 5 : Forum des associations (matin)

Le 5 : Vente de tartes au feu de bois par l'associations

« Renaissance de la Chapelle de Montagneux »

Le 19 : Concours de Pétanque des Pompiers au stade

Le 20 : Randonnée Marche ou Rêve à Chaneins

Le 24 : Réunion publique « gestion des déchets » 19h30

Le 25 : Assemblée générale du tennis

Le 27 : Moules-frites organisées par la classe en 4

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.



Site internet : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr

FLASH INFOS

JUIN 2015

Edito



Bilan et projets votés par l'équipe

Dans quelques jours, nous serons en été, saison de la convivialité, des repas en plein air, des projets de vacances ou de sorties.

Pour l'équipe municipale c'est l'engagement des travaux retenus pour budget 2015. Travaux d'entretien et de réfection de voiries, de curage de fossés, de rénovation de l'hôtel de ville, de sécurisation des abords de l'espace Jean Vial et de la finalisation du PLU de la commune.

C'est également la sortie de terre des trois immeubles au lieu-dit « Taconnet », qui sont certes complètement gérés par la Semcoda, mais constituent le nouveau visage de l'entrée du village route de Montmerle.

Ce flash infos vous apportera des précisions.

Notre communauté de communes « Chalaronne Centre » doit mettre en place un projet de mutualisation (services, achats, coopération et synergie des moyens disponibles) avant la fin 2015, les élus qui le souhaitent peuvent y contribuer. L'exercice est difficile, car il pose la question du partage et de la concertation entre les différents acteurs du territoire. C'est à la fois une commande du législateur et la rigueur budgétaire qui nécessitent de s'engager dans une gestion différente des collectivités territoriales. A ce sujet, j'ai pour habitude de dire qu'on est en train de réinventer les SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) sous le chapeau des communautés de communes, pourquoi pas si cela conduit à une meilleure efficacité des moyens, à condition que les règles soient claires dès le départ et totalement partagées.

Je conclurai cet éditorial par une note plus légère, Bon été à toutes et à tous, et je vous rappelle que pendant vos absences, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie, les agents dans leur mission seront d'autant plus attentif à votre domicile.

Marcel LANIER

Maire

Tous à la cantine !!!

Vous envisagez d'inscrire vos enfants à la cantine, vous désirez découvrir où ils mangent, ce qu'ils ont dans leur assiette ?

L'association « MA CANTINE UTINGEOISE » propose, cette année encore, à tous les parents (adhérents ou non) de venir partager un repas avec leurs enfants **le vendredi 5 juin 2015 à 19h30** dans les locaux de la cantine scolaire. Un film leur permettra de découvrir l'envers du décor, ainsi que les animations et thèmes proposés tout au long de l'année. Réservez dès à présent votre soirée !!

Tarif adulte : 9,50 € - Tarif enfant : 4,00 € (tarif habituel)

Menu :

Pot d'accueil
Salade tomates /mozzarella
Paëlla
Fromage
Salade de fruits / shortbread
Café

Au plaisir de vous accueillir.

Renseignements et inscriptions : Mme Leduc 06.50.17.30.68
ou Mme Givre 06.73.44.79.80

Luth en Joie

Vous propose, au mois de juin, 2 rendez-vous :

- Le premier : le 6 juin à 20h30 à la salle polyvalente pour une rencontre chorales avec Méli-Mélo de Bron et Croqu'Notes d'Albon, et la participation de l'harmonie de St Trivier, rendez-vous à ne pas manquer.

Prix des places 8 € pour les adultes et 2 € pour les enfants.

- Le second le samedi 20 juin, pour la fête de la musique à 19h30 vers la salle polyvalente. Les p'tits chœurs de la Dombes seront là pour vous enchanter.

Nous vous espérons nombreux pour ces 2 rendez-vous.

Le centre de secours

Le centre de secours de Saint Trivier recrute des sapeurs-pompiers volontaires : hommes ou femmes âgés de 18 à 40 ans, motivés, disponibles et ayant le sens du dévouement. Envoyer votre candidature et CV ou prendre contact avec : le caporal-chef Cumin Jean Marchal 06 58 47 55 61 ou vous rendre le samedi matin de 9 h à 11 h 30 au centre de secours route de Châtillon à Saint Trivier.

Informations pratiques

La déchèterie de Francheleins

Les heures d'ouverture :

- lundi mardi et jeudi de 14h à 18h :
- Mercredi de 9 h à 12 h et 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18 h
- Samedi de 9 h à 13h et de 14h à 18 h

Pour tous renseignements 04 74 06 68 24

Tondeuses, perceuses... et autres outils sonores...

PETIT RAPPEL de l'extrait de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1993 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques,..., ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

A la rentrée scolaire 2015/2016, les horaires des TAP restent inchangés :

Lundi et Jeudi : les enfants auront école de 8h20 à 11h20, de 13h20 à 15h50 et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) jusqu'à 16h20.

Mardi et Vendredi : les enfants auront école de 8h20 à 11h20, de 13h20 à 15h20 et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) jusqu'à 16h20.

Au cours du mois de juin, nous ferons parvenir aux parents un formulaire d'inscription (un par enfant) pour l'année scolaire, avec les différentes activités proposées. Le planning sera ensuite préétabli, une fois tous les formulaires reçus.

Nous tenons également à vous informer que nous avons proposé de modifier ces horaires au dernier conseil d'école : TAP uniquement le mardi et vendredi de 15h20 à 16h20 (temps activités) pour les primaires, de 13h20 à 13h50 (temps sieste) et de 15h50 à 16h20 (temps activités) pour les maternelles. Cette proposition n'a pas reçu un avis favorable faute de consensus avec les autres acteurs : parents délégués, enseignants et déléguée départementale de l'éducation nationale.

A la suite de cela, une réunion d'informations s'est déroulée le mercredi 1^{er} avril en présence des parents, de Monsieur le Maire, de l'adjointe à la commission Affaires scolaires, et de Monsieur le Directeur d'école afin d'échanger sur les propositions de changement d'horaires. Pour la rentrée prochaine, le changement n'est pas possible : l'avis favorable du conseil d'école est une condition obligatoire pour cela. Néanmoins, il a été acté lors de cette réunion qu'il faut mener la réflexion dès le dernier trimestre 2015 via des réunions d'échanges, pour une modification à la rentrée 2016/2017.

Nous vous informons, qu'au cours des différents cycles, l'association « Traditions sur Chalaronne » s'est rendue, à la maison de retraite de Saint Trivier, afin de faire une présentation de leurs activités avec les enfants qui leur avaient été confiés.

Une nouvelle activité « pompiers » a fait son apparition, pour le cycle en cours, à savoir des vacances de Printemps jusqu'à début juillet, grâce aux Sapeurs-pompiers de Saint-Trivier. Une remise de diplômes sera organisée le vendredi 3 juillet à partir de 15h20 pour les élèves de CM₂ participant à cette activité.

Feux d'artifice

Le samedi 20 juin, une retraite aux flambeaux accompagnée par la fanfare, nous conduira de l'espace Jean Vial au stade. A la nuit, sera tiré le feu d'artifice offert par la municipalité. Venez nombreux. Les fêtards pourront poursuivre la soirée au stade.

ADMR : Recherche de bénévoles pour le portage des repas

L'A.D.M.R. recherche des personnes volontaires pour porter des repas au domicile des personnes sur le secteur de Saint-Trivier-sur-Moignans. Cela se déroule du lundi au samedi durant environ une heure trente. Le moment de la livraison des repas est prévu de 10h45 à 12h15. C'est un moment convivial qui est partagé avec les bénéficiaires. Chaque commune a une équipe de porteurs repas autonome dans l'organisation de son portage repas. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Saint-Trivier-sur-Moignans et se font en liaison chaude.

L'ADMR recherche activement des bénévoles pour le portage repas sur les communes de Saint-Trivier-sur-Moignans et Chaneins. Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de l'ADMR soit par téléphone au 04 74 55 95 65 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, soit en venant directement au bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'ADMR de Saint-Trivier-sur-Moignans aura lieu le vendredi 26 Juin à 18h à la salle polyvalente de Mogneneins.

Le thème est « le maintien à domicile et l'aménagement du logement ».

Ecole de musique

Mardi 23 juin 2015, dans la cour de l'école primaire, à **18 h**, les élèves de l'Ecole de Musique se produiront devant vous. Chaque classe d'instrument sera représentée. L'orchestre junior vous interprétera également quelques morceaux. Dès **4 ans**, les enfants peuvent intégrer l'école de musique dans un cours d'initiation musicale (découverte des instruments, des sons, des rythmes de façon ludique).

A **partir de l'âge de 6-7 ans (classe de CP)**, ils pourront commencer l'apprentissage d'un instrument.

Pour les personnes qui ne connaissent pas encore notre école de musique, nous les invitons donc à venir assister à cette audition **gratuite** afin de faire découvrir à leurs enfants les différents instruments enseignés (flûte, saxophone, cuivres, clarinette et percussions).

Entrée gratuite ouverte à tous ! Venez nombreux !

Une matinée « **portes-ouvertes** » est organisée le samedi 27 juin de 9 h à 12 h à la salle de musique (face à l'école primaire). **Venez faire découvrir et essayer les instruments à vos enfants.**

Les inscriptions à l'école de musique pour la rentrée d'octobre se font dès à présent.

Si vous désirez inscrire votre enfant, merci de bien vouloir nous transmettre un mail à fanfastrivier@yahoo.fr ou contacter Gérard Tollombert au 04.74.55.41.48 ou 06.60.95.74.42, ou lors de l'audition, ou lors de la matinée « portes-ouvertes ».

Rando pour tous Marche ou Rêve

Pour la sixième année consécutive, le club de randonnée pédestre Marche ou Rêve organise, le dimanche 20 septembre 2015, au départ de CHANEINS, sa « Randonnée en Dombes », ouverte à tous.

Quatre circuits balisés, d'environ 6, 9, 14 et 21 km, différents de ceux des années précédentes, seront proposés aux bons marcheurs ou aux promeneurs occasionnels. Inscriptions et départs se feront à la salle des fêtes de Chaneins, à partir de 8 h, jusqu'à 11 h pour le circuit de 21 km, 12 h pour le circuit de 14 km, et 14 h pour les 2 circuits plus petits.

Des produits de notre terroir seront offerts aux participants sur tous les points de ravitaillements qui jalonnent les parcours.

Marche ou Rêve ayant obtenu pour cette organisation le label « Manifestation Sportive Développement Durable », il ne sera pas distribué de gobelets jetables. Des gobelets réutilisables seront proposés à la vente pour les participants qui n'en posséderont pas, et de la vaisselle compostable sera utilisée pour le service des assiettes campagnardes proposées à l'arrivée (sur réservation lors de l'inscription).

Vous trouverez toutes les informations sur cette journée, ainsi que sur les activités habituelles du club, sur le site internet : <http://marchevesttrivier.free.fr>.

Vous pouvez également appeler l'un des responsables au 06.34.01.51.73 ou 06.82.06.50.62.

Comité de jumelage Byaga/St Trivier sur Moignans

Quoi de neuf au comité de jumelage ?

Prochainement le comité de jumelage tiendra son assemblée générale le vendredi 22 mai prochain à la salle polyvalente, espace Jean Vial.

Notre comité est ouvert à tous, jeunes et adultes, la majorité d'entre nous ne parle pas le bulgare et cela ne pose pas de problème, outre les gestes, l'anglais est d'un bon secours pour communiquer.

L'ouverture d'esprit est encore la meilleure façon d'échanger avec des populations aux cultures et coutumes différentes.

La Bulgarie est un pays au passé historique très riche, elle est située au carrefour de voies telle la mythique route de la soie. De ce fait les civilisations différentes se sont rencontrées et intégrées. A notre manière nous participons à cet enrichissement de nos connaissances... Certains d'entre nous ont même continué leur apprentissage de la langue bulgare.

L'été dernier nous sommes donc revenus au pays des Thraces et avons été reçus chaleureusement par nos hôtes de Byaga. Nous avons pu vraiment découvrir la vallée des roses, les trésors des peuples de l'antiquité romaine ou thrace et aussi goûter aux spécialités culinaires fortes agréables.

Nous projetons de recevoir nos amis bulgares en 2016 et nous allons célébrer le 10^{ème} anniversaire de ce jumelage étonnant en 2017.

Pour mener à bien ces réalisations, nous proposons un pot au feu le 2^{ème} week-end de janvier. L'édition 2015 fut une réussite chaleureuse et animée.

Si vous souhaitez ainsi entrer dans un monde différent, riche en couleurs, en saveurs en paysages, en rencontres, alors, venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus.

Pour adhérer, vous pouvez contacter Thierry Grenier ou Marcel Lanier présidents, Sandrine Leduc ou Jean François Laumain vice-présidents, Christine Lanet ou Guy Nottet trésoriers, René Vernay ou Michèle Nottet secrétaires ou tout simplement vous renseigner en mairie de St Trivier, siège social de l'association.

Réunion publique vente appartement SEMCODA

La SEMCODA, l'un des tout premiers intervenants sur le marché de l'immobilier en Rhône Alpes Bourgogne, construit sur la commune de St Trivier Sur Moignans un ensemble immobilier composé de 25 appartements à la vente et 23 à la location. Les appartements à la vente seront commercialisés par APRICOT Immobilier, la marque de Promotion Immobilière de la SEMCODA. Situés à proximité du centre-ville et des commodités, ces appartements du type 2 au type 4, avec balcons, terrasses ou jardins, garages privatifs, bénéficiant de très belles prestations (carrelage dans les pièces de vie, parquet dans les chambres, faïence et meuble vasque dans la salle de bain, meuble évier dans la cuisine,...) sont commercialisés en accession traditionnelle ou dans le cadre du dispositif PSLA pour les personnes qui achètent en résidence principale et sous conditions de ressources. Ce dispositif, ouvert au plus grand nombre, permet de bénéficier d'une TVA réduite à 5.5% au lieu de 20%, d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans et d'une garantie de rachat sous conditions.

Une réunion publique d'information sera organisée le mardi 16 juin à 18h30 à la salle polyvalente Espace Jean VIAL, afin de vous présenter ce programme.

Renseignez-vous également sur votre futur appartement auprès des conseillers APRICOT Immobilier au 04.74.50.98.50 et sur www.apricot-immobilier.com.

Bibliothèque associative utingeoise

Dédicace :

La bibliothèque accueille pour une séance rencontre et dédicace, l'écrivain Jacques Bernard le samedi 6 juin de 10h à 12h.

Né en Bresse en 1954, Jacques BERNARD s'est installé dans un village de la Dombes. Il consacre l'essentiel de son temps libre à l'écriture de romans et de nouvelles, jouer avec les mots, à imaginer des histoires, à créer des personnages qui portent en eux le poids d'une histoire douloureuse.

Il a écrit 3 romans « Secrets volés », « l'étang de la Roselière » & « Aux frontières du silence ». Il a été récompensé par plusieurs prix littéraires.

La vie de notre bibliothèque :

Les bénévoles vous accueillent dans les locaux situés dans l'école primaire : les mercredis de 17h00 à 18h30 et les samedis de 10h00 à 12h00 attention uniquement les samedis du 1^{er} juillet au 31 août.

Si vous avez des problèmes pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter au 06.09.94.41.16.

La cotisation familiale annuelle est de 14 Euros.

Vous trouverez à votre disposition : BD, Documentaires, Romans, Albums enfants, CD audio livres lus ...

Un service de navette a été mis en place par la Direction de la Lecture Publique (DLP). Si vous avez des souhaits particuliers faites nous le savoir : livre particulier, auteur, thème spécifique... Vous pouvez consulter le catalogue de la DLP sur le site internet <http://lecture.ain.fr>

La bibliothèque n'existe que grâce à ses bénévoles.

De nouvelles personnes, des idées nouvelles sont les bienvenues, rejoignez-nous.

Les bénévoles vous souhaitent une bonne lecture.

Un évènement sportif

Courir le tour de l'Ain... de passage à Saint Trivier

Le mercredi 24 juin, nous accueillerons les coureurs du tour de l'Ain à l'espace Jean Vial. C'est la première étape de Polliat à Ars. Soyez nombreux à venir les encourager. Ils arriveront de Chaneins vers 16 h10 et repartiront en direction de Lurcy à 16h55. Venez les soutenir, échanger, partager un moment convivial avec eux. Vous pouvez aussi les encourager tout au long de la route de Chaneins et de Montmerle.

La sécurité routière

Le plan départemental d'action et de sécurité routière a créé 3 sites pour vous informer :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr> pour la prévention routière.

<http://www.telepointspermis.fr> pour accéder au solde des points restant sur votre permis.

http://www.controletechnique-online.com/controle-technique-saint-trivier-sur-moignans_v2697.html pour connaître les coordonnées des organismes habilités à effectuer la visite périodique de contrôle technique.

Forum des associations...

Le Forum se tiendra à ST TRIVIER SUR MOIGNANS le SAMEDI 5 SEPTEMBRE prochain de 9 à 12 h 30 à l'espace Jean Vial. C'est l'occasion pour vous de prendre contact avec les différentes associations qui animent le village, de connaître une nouvelle activité et peut être de s'inscrire. Aussi nous vous attendons nombreux.

Messe à Montagneux...

Joyau patrimonial de notre commune, la chapelle de Montagneux, vous accueillera le **samedi 27 juin à 18 h 30** pour la messe annuelle. A l'issue de celle-ci, autour du verre de l'amitié, une tombola sera proposée et les bénéficiaires contribueront à la restauration de la chapelle. Dans cette même optique, une vente de tartes, est organisée le **samedi 5 septembre** à la salle polyvalente, route d'Ambérieux de 9 à 13 h.

Gestion des déchets, Réunion publique

Les membres de la commission environnement de la communauté de communes Chalaronne Centre seront à votre écoute, soit le mercredi 23 septembre à 19h30 à Chaneins à la salle polyvalente, soit le **jeudi 24 septembre 2015 à 19h30 à Saint Trivier à l'espace Jean Vial**. Ils vous expliqueront le nouveau dispositif de ramassage des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2016, la tarification, le fonctionnement de la déchèterie... et répondront à toutes les questions que vous vous posez. Dès maintenant réservez cette date.

Les classes en 0

L'assemblée générale des classes en 0 aura lieu le vendredi 12 juin à 20 h 00 à la maison des associations.

Nuisances au city park...

Nous déplorons une utilisation anarchique du City stade et de l'espace environnant. Certains jeunes gens oublient que cet espace est interdit aux engins motorisés, de même qu'emprunter l'anneau de course comme piste de vitesse. Outre le bruit, ce sont des seaux entiers de cannettes de bière ou de bouteilles d'alcool que nos services municipaux récupèrent régulièrement avec des pointes le mercredi, le week-end et les vacances. Nous ne saurions trop conseiller aux parents de surveiller la consommation d'alcool de leurs enfants.

Des plaintes de riverains, nous obligent à demander à la gendarmerie plus de vigilance pour faire respecter cet endroit et la sécurité qui sied à la fréquentation des tous petits dans l'espace de jeux qui leur est dédié.

Un projet de mise en sécurité du site verra bientôt le jour.

La chenille processionnaire du pin

Cet insecte est connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres.

Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées. Recouvertes de poils, leur **pouvoir urticant** provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

En cette époque :

Lutte mécanique

- Couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids.
- En cas d'attaque ponctuelle, sur des arbres facilement accessibles. Se protéger soigneusement contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants).

Piégeage par confusion sexuelle

Utiliser une phéromone de synthèse comme leurre : les pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles de la processionnaire.

Si vous possédez des pins, veillez à traiter pour ne pas laisser installer des nids.

Moules-frites de la classe en 4

La classe en 4 organise une vente de moules-frites le **dimanche 27 septembre** à partir de 11 h, à la salle polyvalente, espace Jean Vial.

Une formule repas vous sera également proposée pour une consommation sur place au prix de 10 € (moules-frites, fromage, tarte), **ou bien** vous pourrez emporter les moules-frites, pour le prix de 7 € (prévoir, dans la mesure du possible, votre contenant).

A partir du mois de septembre, vous pourrez réserver (conseillé) votre formule auprès des conscrits de la classe en 4.

Une nouveauté !!! Rêves de cirque chez les utingeois !!!

Le mercredi 1^{er} juillet à partir de 18 h, derrière l'espace Jean Vial (à l'intérieur en cas de pluie) un spectacle de trapèze clownesque : Hey Piolette, vous est proposé (Spectacle tout public). Deux alpinistes partent à l'ascension d'un sommet. Corde, baudrier, sangles, mousquetons et victuailles, tout y est ! Mais très vite la bonne volonté de Piolette ne facilite en rien la tâche. Moralement et physiquement la course pour son guide s'annonce bien plus éprouvante que prévu. Le spectacle est gratuit, vous trouverez une buvette. Nous vous attendons nombreux.

L'ambrosie. Une plante sauvage... qui nuit à la santé.

L'ambrosie fait partie de ce que l'on appelle couramment « les mauvaises herbes ».

Elle est de la même famille que le tournesol.

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.



Les différents stades d'évolution de l'ambrosie.

Les graines d'ambrosie ne sont pas pourvues des dispositifs habituels permettant leur transport par le vent et leurs épines ne leur servent pas à s'accrocher au pelage des animaux.

Par contre, elles peuvent être entraînées par l'eau et elles collent parfaitement à la terre transportée par les semelles des souliers, les pneus des camions et tracteurs, et tous les engins qui travaillent le sol.

Les transports de terres contaminées contribuent fortement à la dissémination des graines. Les machines de récolte agricole jouent aussi un rôle lors de la récolte de cultures contenant de l'ambrosie.

Allergie de fin d'été ? Première responsable, l'ambrosie.

Le pollen de l'ambrosie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambrosie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent.

Les plus courants sont de même nature que le rhume des foins.

Ils prennent plusieurs formes :

RHINITE : nez qui pique, coule, éternuements

CONJONCTIVITE : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent

TRACHÉITE : toux sèche

ASTHME : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles

URTICAIRE, ECZEMA : atteintes cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons)

Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

Les allergies provoquées par le pollen d'ambrosie sont tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre. A cette période, l'ambrosie est la principale cause d'allergies.

Que disent les arrêtés préfectoraux ?

Selon l'arrêté de L'ARS (Agence Régionale de Santé), tout propriétaire de terrain, privé ou public, est responsable. L'ambrosie doit être éliminée avant l'émission de pollen. Si sa présence est constatée après le 15 août, un procès-verbal est dressé avec obligation de destruction aux frais des intéressés.

En cette période, si vous avez de l'ambrosie sur votre propriété, n'hésitez pas à l'arracher muni des gants, la faucher ou la labourer.



Nouveau plan de circulation de la commune